

# dans Les Entreprises.

## 2 MOIS APRÈS LES GREVES

### Et Maintenant...

#### LE CONTRAT COLLECTIF

Les Chambres se séparèrent voici bientôt 4 semaines, après avoir voté toute une série de lois sociales qui devraient être déjà mises en vigueur.

Les travailleurs de France, ouvriers et paysans, firent la grève en juin dernier pour obtenir les contrats collectifs. L'accord fut conclu, la grève cessa sur la promesse de la mise à l'étude immédiate et de leur application rapide des divers contrats qui doivent régir les conditions de travail dans les diverses branches économiques du pays.

Les ouvriers de la grosse industrie : guerre, aviation, automobile obtinrent satisfaction à 99 % et cela immédiatement.

Dans les autres industries, dans beaucoup de cas, le problème n'est pas encore résolu. Le contrat n'est pas encore signé et déjà malgré les accords Matignon les patrons exercent leur répression, licencient les responsables des grèves. Sous le couvert du manque de travail, quelques uns même, licencient plus de la moitié de leur personnel. Ainsi dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le patron d'une bimbeloterie a mis à la porte tous les antifascistes pour ne garder que les Croix de Feu.

Dans d'autres entreprises, assez rares d'ailleurs tout au moins dans la R.P., des patrons n'appliquent même pas les anciennes lois de travail : les 8 heures par exemple et exploitent d'une façon scandaleuse les jeunes apprentis. D'autres maisons sont encore en grève, ainsi le Progrès Commercial où depuis 90 jours les ouvriers luttent pour leur pain. Ce sont là des faits pris

au hasard et qui traduisent toute la mauvaise foi du patronat.

#### HAUSSE DE LA VIE LES SALAIRES REAJUSTES CONTROLE OUVRIER

La hausse de la vie pèse lourdement sur la classe ouvrière. En moyenne cette hausse est de 15 à 25 %. Et pourtant les réajustements des salaires ne portent que sur 10 à 15 % en moyenne et les chômeurs dont le nombre reste sensiblement le même sont encore plus touchés. Le gouvernement qui a voulu prendre des mesures contre la hausse illicite, s'est heurté à la carence et à la complicité de la justice bourgeoise. Aussi il faut que le prolétariat agisse.

Le patronat, par la hausse des prix, rompt en fait les accords Matignon et les contrats collectifs. Le patronat veut sauvegarder ses bénéfices. Mais peu importe à la classe ouvrière qui diminue les profits.

Il faut que les travailleurs connaissent le taux de leur exploitation et qu'ils soient à même de contrôler la gestion.

Nous exigeons en premier lieu, l'application immédiate des lois votées et surtout la signature des contrats collectifs.

Partout, de nouveaux conflits éclatent, dans la métallurgie à Marseille, à Clermont-Ferrand, dans l'Ain, à Amiens. Que le patronat sache bien que les grèves de juin n'étaient qu'un prélude et que demain si les lois ne sont pas respectées, les ouvriers sauront à nouveau occuper les usines, car ils ont compris que leur émancipation ne peut être en définitive que leur œuvre propre.

## Les Renvois à la Société AUER

L'administrateur Laurans, au mépris de ses engagements consentis envers son personnel, vient de jeter sur le pavé une partie de ses employés de bureau et ouvriers, en invoquant des raisons de réorganisation de service intérieur. En vérité, ce ne sont pas ces raisons. Le travail ne manquait pas, bien au contraire, le personnel ayant déjà été réduit et « réorganisé » avant les grèves; ce n'est tout simplement qu'une manœuvre de dé-moralisation et une pression exercée sur les employés restés et obligés de faire le travail de leurs camarades chassés.

Non seulement l'administration renie sa signature, mais viole la loi : le personnel renvoyé a été payé sur la base minima des accords Matignon, alors que le contrat collectif est signé.

De plus, les employés qui avaient plus de cinq ans de présence n'ont

pas touché l'indemnité prévue pour ce cas. Il est à remarquer aussi avec quelle désinvolture s'est fait ce renvoi massif : certains ne furent prévenus que quelques minutes avant la fermeture des bureaux. Voilà comment agissent les directeurs de chez Auer, et nous nous inclinons devant leurs qualités morales et la franchise de leurs actions!

Si M. Laurans sait chasser ainsi son personnel, il a dû majorer ses prix de vente. Une première fois de 10 %, ensuite de 5 %; ainsi, ce patron intègre peut continuer à arrondir une fortune importante, d'abord en rationalisant ses ouvriers et employés, mais aussi sur le dos de ses clients.

Devant ces faits, les ouvriers et employés encore occupés soutiendront de toutes leurs forces la lutte organisée par leurs camarades contre la direction.

FEDERATION DES JEUNESSES SOCIALISTES DE LA SEINE (S. F. I. O.)

## JEUNES MÉTALLOS DE LA RÉGION PARISIENNE

Vous entrez à nouveau dans la lutte

**JUIN 36** : vous luttiez pour vos revendications immédiates

**SEPTEMBRE 36** : vous luttiez pour le soutien effectif de nos Frères Espagnols, engagés dans le combat pour la Révolution Socialiste

**Nous sommes avec vous dans cette lutte.**

**C'EST POURQUOI** nous ne comprenons pas l'attitude prise par le Gouvernement Soviétique qui, non content de proclamer l'embargo sur les armes, a suspendu également toute autre forme de solidarité à l'égard du Prolétariat Espagnol cédant en cela, aux injonctions d'Hitler et de Mussolini

**C'EST POURQUOI** nous saluons le geste du Gouvernement Mexicain qui, soutenu par toute la classe ouvrière et paysanne de ce pays, arme officiellement les Travailleurs d'Espagne

**C'EST POURQUOI** il faut que, d'une manière ou d'une autre, les travailleurs d'Espagne reçoivent les armes dont ils ont besoin pour écraser la bête fasciste, clérical et militaire

**C'EST POURQUOI** il faut que la classe ouvrière, menant son action autonome, utilise ses organisations de classe pour soutenir effectivement le prolétariat espagnol et manifeste ainsi sa solidarité internationale

**MAIS**, nous n'acceptons pas que la solidarité à l'égard des travailleurs espagnols devienne le prétexte d'une manœuvre en faveur du prétendu "front français" **CONTRE LA POLITIQUE DE PAIX DU GOUVERNEMENT BLUM**

Avec le Parti Socialiste, nous n'acceptons pas de solidarité entre les exploités et leurs exploités et nous nous opposons de toutes nos forces au retour d'un gouvernement d'union nationale, préparant la guerre et l'union sacrée sous prétexte de réaliser le "FRONT FRANÇAIS"

### TRAVAILLEURS, ALERTE !

Nous ne voulons pas de transformation de la guerre civile espagnole en guerre impérialiste internationale qui détruirait toute civilisation.

**Solidarité effective avec nos frères d'Espagne !**

**A bas l'Union Nationale pour la guerre impérialiste !**

**Vive la lutte internationale des Proletaires pour la Révolution Socialiste !**

Tract distribué par l'Entente des J.S. de la Seine dans les usines métallurgiques de la région parisienne.

## EN AVANT VERS LES USINES !

### L'exploitation des ouvriers aux Vernis LEVASSEUR à DRAVEIL

A diverses reprises déjà, la direction de l'usine Levasseur a tenté une pression sur son personnel syndiqué afin de l'affilier à un syndicat dit « Professionnel Français » (Croix de feu).

Pour y parvenir, la direction a congédié un militant actif de l'usine, sous prétexte de suppression de personnel.

Malgré la lâche trahison du délégué ouvrier de cette maison qui, le premier, a adhéré au syndicat patronal, entraînant bon nombre de ses camarades, nous invitons tous les ouvriers de l'usine à faire bloc autour de la C.G.T. et à exiger la réintégration du camarade renvoyé, ainsi que l'application du contrat collectif.

### CHEZ PARAMOUNT

Le personnel syndiqué du Théâtre Paramount proteste énergiquement contre les calomnies que M. Ullmann a formulées en présence des délégués de la C.G.T. et de l'inspecteur du travail contre notre camarade Mounicq. Ce camarade, balancé soi-disant pour compression de personnel, a demandé sa réintégration. Le directeur la lui a refusé, prétendant qu'il manquait d'amabilité et qu'il était intempérant.

La raison véritable de ce refus est la volonté des patrons de se débarrasser à tout prix des vrais militants syndicaux et politiques.

La direction ne fait pas exception à la règle qui veut que le patronat ne recule devant aucun moyen pour discrediter ceux qui le gênent dans son œuvre d'écrasement du prolétariat.

Notre tract a en une portée formidable; il a créé une grande effervescence dans les usines. Nous sommes heureux que le Populaire ait publié notre appel.

## P. T. T.

Il n'existe sûrement pas de tarif syndical pour les auxiliaires des P.T.T. Depuis le mois de juin on nous a dit et redit qu'une Commission interministérielle s'occupe de nous.

Dans l'organe officiel de la C.G.T., « Le Relèvement des Fonctionnaires », il est écrit : « Les auxiliaires rentrés dans l'Administration avant le 1<sup>er</sup> juillet toucheront une avance de cent francs sur leurs futures augmentations. » Nous avons, le 31 août, réclamé nos cent francs. On nous a répondu gentiment : « Nous n'avons pas d'ordres. »

Aussi, la colère gronde. Il se pourrait qu'avant la fin de ce mois les auxiliaires des P.T.T. fassent comme leurs camarades ouvriers, la grève sur le tas, avec occupation des bureaux.

Nous ne revendiquons rien de formidable : cinq francs de l'heure, être payés les jours de repos (nous travaillons six dimanches sur sept) et un relèvement de l'indemnité des heures de nuit (actuellement à un franc par heure).

Ne pourrait-on pas, aussi, unifier le traitement des auxiliaires, pour éviter les rivalités. Quelques-uns gagnent 26 francs, d'autres 28 francs, d'autres 30 francs et même 31 francs par jour.

De plus, comment se fait-il que, dans les P.T.T., les allocations familiales ne soient percevables qu'au bout du soixantième jour de présence, alors que, dans n'importe quelle maison privée, un ouvrier peut l'exiger dès le premier jour? En conséquence, si l'auxiliaire des P.T.T. est licencié avant le soixantième jour, que touchera-t-il ?

## UNE SCANDALEUSE EXPLOITATION DES JEUNES

Imprimerie Renouard  
Rue des Saints-Pères

Des apprentis ayant plusieurs années de métier gagnent seulement 0 fr. 50 et 0 fr. 60 de l'heure. La journée de huit heures n'existe pas pour les manœuvres qui font parfois douze et quatorze heures et ne sont payés que 3 francs de l'heure. Le patron, un royaliste, se moque de toutes les lois!

La résistance s'organise.  
UN APPRENTI.

## USINE RATEAU

Une grande effervescence a régné chez Rateau, au sujet de la grève d'une heure qui devait avoir lieu lundi.

Malheureusement, la base n'avait point été consultée pour cette grève, uniquement décidée par quelques meneurs.

La grève a eu lieu cinq minutes seulement et les ouvriers et ouvrières ont décidé de continuer l'heure en abandonnant le montant de l'heure à nos frères espagnols et en espérant que le gouvernement du F.P. agira dans le sens révolutionnaire pour sauvegarder la Révolution Espagnole.

## LE PROLETARIAT SE DÉFEND

Pas de sanctions!!  
Application immédiate  
des Lois Sociales!

**L'USINE MICHELIN  
DE CLERMONT-FERRAND  
OCCUPEE PAR LES OUVRIERS**  
A la suite d'une sanction prise contre un ouvrier, sanction comportant une mise à pied et une suspension des parts pour une durée indéterminée, un nouveau conflit s'est produit mardi aux usines Michelin, à Clermont-Ferrand.

**LA GREVE A ECLATE  
DANS  
LES USINES METALLURGIQUES  
DE MARSEILLE**

Marseille, 8 septembre.  
A la suite d'un désaccord concernant la rédaction du contrat collectif, la grève a été déclenchée ce matin, à 10 h. 15, dans les usines métallurgiques de Marseille.

**DANS LA REGION LYONNAISE**  
Lyon, 8 septembre.  
La grève continue à Lyon, chez les blanchisseuses, les inspecteurs et les encaisseurs d'assurances et les transporteurs fariniers.

A Bourg-en-Bresse, on compte 700 grévistes dans le bâtiment et 350 à Bellegarde. Cette grève menace de s'étendre à tout le département de l'Ain.

**UNE GREVE DE SOLIDARITE  
A STRASBOURG**  
Les ouvriers des établissements de Dietrich-Reischaffen ont cessé le travail lundi après-midi.

La grève a été décrétée pour obtenir la réintégration d'ouvriers arbitrairement congédiés.

**A ANGOULEME**  
Angoulême, 8 septembre.  
Les ouvriers et employés de la papeterie Couprie et Blanch s'étaient mis en grève pour protester contre le fait que seuls des acomptes avaient été donnés au personnel sur les congés payés. Les ouvriers ont consenti à évacuer les locaux. Le préfet de la Charente a été sollicité pour arbitrer le conflit.

**LE MOUVEMENT  
DES DOCKERS DE LA ROCHELLE  
S'ETEND**  
La grève qui avait éclaté lundi parmi les dockers qui déchargeaient des bateaux de bois s'est étendue mardi matin à tous les autres dockers du port de la Rochelle-La Pallice.

**LES GREVES DANS LE NORD**  
Lille, 8 septembre.

A Lille, les employés auxiliaires du service municipal de la propreté publique qui ont abandonné le travail samedi matin, occupant le chantier de l'Arbrisseau, où sont garées les voitures et qui n'avaient pas repris la besogne lundi matin, ont continué la grève.

Ce matin, le personnel de la tonnellerie Delattre, à Saint-André, où le travail avait cessé il y a une quinzaine de jours, est rentré dans l'usine et a occupé les ateliers. Les ouvriers se considèrent toujours comme grévistes.

## ENQUÊTE SUR L'USINE RENAULT (I)

### Avant les Grèves

(II)

Combien d'anomalies, d'injustices, d'inégalités monstres pouvaient exister dans ce bague; combien de plaintes intérieures; combien de dégoûts concentrés arrivaient à remplir l'âme des jeunes exploités. Et, cependant, que faire? Comment montrer son mécontentement contre le capitalisme rapace et ses valets qui prennent un malin plaisir à vous démoraliser? A qui se confier? A son voisin, mais qui est-il? Que pense-t-il? Alors, c'est l'inaction, celle qui fait sourire le patron et celle qui ne fait qu'amplifier notre rage. Puis, soudain, dans une réunion électorale, un copain, je le connais, que porte-t-il à sa boutonnière? L'insigne de la C.G.T., l'insigne de ce grand groupement de mécontents de l'oppression patronale. Puis, me voilà syndiqué; je paye mes cotisations. Des réunions, il n'y en a pas. Pourquoi? La ré-

pression, le mouchardage, voilà ce qui nous empêche de nous réunir, de nous concerter, de parler à voix haute, de sa rancœur et de son désir de lutte.

Mais cependant, après deux mois, une première réunion pour moi. Là, une surprise : cette réunion est loin d'être un meeting, nous sommes là à quatre camarades, puis un responsable; ce responsable est précisément le camarade qui m'a syndiqué. Ils parlent de tracts distribués par des chômeurs à la sortie, d'articles rédigés pour les journaux, articles pour la propagande et le recrutement. Ces tracts insérés, les revendications arrivent à la direction qui, par son armée de flics, arrive à connaître tous nos désirs, mais elle s'empresse de ne pas nous satisfaire.

La vie syndicale commença pour moi : ce furent des réunions, assez rares, et jamais au même endroit, où j'apprenais que nous n'étions que cinq, parce que l'organisation ne pouvait se permettre de faire de

grandes réunions. La méthode employée était assez ingénieuse : un camarade, venant d'être syndiqué, celui qui l'avait syndiqué devenait son responsable; le responsable avait un groupe de quatre, puis chaque membre pouvait faire ainsi. De telle sorte qu'un responsable pouvait arriver à avoir, suivant l'activité de ces camarades, un nombre assez conséquent de syndiqués en rapports avec lui (mais, sans toutefois le connaître). De cette manière, si un mouchard s'introduisait, le dégât se limitait au maximum à quatre camarades vidés et à la découverte d'un mouchard.

Le travail de propagande et de recrutement était des plus délicats et même des plus dangereux : ne risquait-on pas d'être fiché à la porte pour une parole échappée trop vite, par manque de tact, ou excès de confiance vis-à-vis d'un voisin ou d'un compagnon d'atelier mal intentionné?

En ce qui concerne le mouchard-

dage, la direction avait su s'organiser : la création par M. Ruelle, chef du personnel, d'un orphéon, dans la municipalité de Saint-Cloud, fournissait le moyen d'enrôler les ouvriers sous la Direction du Patronat.

Si un chômeur consentait à adhérer à l'orphéon, il était sûr de trouver immédiatement du travail chez Renault.

Au bout de quelques jours il recevait d'ailleurs une convocation de la direction. Généralement, la conversation, toute amicale, se terminait par cette question : « N'apercevez-vous rien d'anormal dans votre coin? Venez me prévenir, si vous apprenez quelque chose : je saurai vous récompenser... »

Que penser de tels agissements? Malgré toutes ces embûches, nous pensions qu'un jour, peut-être, nous oserions exprimer la révolte qui grondait dans nos cœurs.

(A suivre.)

(1) Voir « La Jeune Garde » du 29 Août.



Les Usines Renault pendant les grèves.